59me Année — Nouvelle Série — N° 443 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 17 JUILLET 1954

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Le Fonds National de l'Habitat

Le Fonds National de l'Habitat est mal connu du grand public et en particulier des innombrables petits propriétaires qui ignorent les possibilités offertes par cet organisme, surtout en province.

Et cependant les ressources des fonds atteindront cette année approximativement 5 milliards.

Le propriétaire peut recevoir des subventions à fonds perdus (20 à 45 °/o du montant des travaux) et obtenir des ouvertures de crédit complémentaires à la subvention consentis par le Sous-Comptoir des Entrepreneurs.

Les ouvertures de crédit se font à 3 ans (taux 3,25 °/o) et à 5 ans (taux 3,80 °/o) consolidés par le Crédit Foncier à 15 ans au maximum le taux est de 5,80 °/o pour les 10 premières années et 7,30 °/o pour les 5 années suivantes (avec hypothèque).

Comment opérer ?

Avant de commencer les travaux, le propriétaire trouvera au siège du Crédit Foncier une formule-demande (si le Crédit Foncier n'a pas de direction dans le département, se renseigner à la direction départementale du Ministère du Logement et de la Reconstruction qui indiquera le département compétent).

A cette formule-demande sont joints:

a) une attestation de propriété ;

b) une justification du paiement du prélèvement sur les loyers ;

c) un état des revenus et charges des immeubles ;

d) un dossier technique comprenant le devis estimatif des travaux et un rapport de l'homme de l'art.

Les subventions et ouvertures de crédit portent sur les grosses réparations et l'assainissement indispensable, le gros entretien et les travaux d'amélioration.

Sont admis depuis peu : les menuiseries et peintures externes ; le ravalement (plâtres et ciment); l'installation d'électricité.

Les travaux dont le coût est inférieur à 50.000 francs ne peuvent bénéficier de l'aide financière du fonds sauf cas d'injonction administrative ou de propriétaires économiquement faibles.

La commission départementale statue jusqu'à 600.000 francs, 1.000.00o dans la Seine. Au-dessus c'est la Commission Nationale.

Les devis et mémoires font l'objet d'un contrôle. Une instruction du Président de la commission Nationale du 28 décembre 1952 précise les formes d'établissement du dossier technique.

Au 31 décembre 1953, le fonds avait permis la réalisation de 31 milliards de travaux intéressant près de 80.000 subventions représentant 8 milliards. Le Sous-comptoir des Entrepreneurs avait de son côté accordé plus de 25.000 ouvertures de crédit pour un montant de plus de 15 milliards.

Conseil Municipal de Sisteron

Le Conseil Municipal de la Ville, s'est réuni mardi dernier, sous la présidence de M. Emile Paret, maire, assisté de M. Elie Fauque, 1er adjoint, (M. Sias, 2me adjoint, absent, et excusé). Le docteur Niel est désigné comme secrétaire de séance.

15 conseillers sont présents.

M. Paret, donne le compte-rendu de la dernière assemblée. M. Bouchet demande à ce que les réunions du conseil municipal soient plus nombreuses. L'assemblée décide une réunion tous les 40 jours.

— Une très large discussion s'ouvre sur le collège Paul Arène. Des projets sont à réaliser tels que doctoirs, douches, salles de classe, réfectoires, par suite d'un nombre de pensionnaires qui augmentent d'année en année. Le conseil adopte ces projets qui doivent être réalisés avant la rentrée d'octobre.

M. le maire donne lecture d'une lettre de l'Inspecteur Général afin de mettre l'internat en régie d'Etat, et non en régie communale comme actuellement. Les commissions des Travaux et des Ecoles seront convoquées de suite et donneront leur avis sur ces questions.

— L'indemnité de logement aux instituteurs est augmentée, et l'achat d'une machine à écrire répondant mieux aux besoins actuels, est accepté.

— Une demande de M. Meiffren, négociant en bestiaux, demandant à ce que la ville fasse faire la construction d'une ligne électrique de force motrice sur le nouveau quartier du Gand. Cette demande est renvoyée pour étude. L'assemblée ne peut donner une décision qu'après avis de M. Sommer, ingénieur-conseil.

— La ville de Sisteron doit, pour mettre à l'abri son matériel de plus en plus important, louer des garages. M. Maxime Buès, propose, quatre garages situés route de Noyers, à côté de la distillerie Boudouard. La commission des Travaux est saisi de cette location.

— Le conseil proteste énergiquement contre le rattachement des communes de La Motte-du-Caire, Turriers et Thèze, au secteur de Gap, au point de vue Electricité de France, alors que ces agglomérations appartenaient au secteur de Sisteron.

— Une demande de donation à la ville, du prolongement du chemin du Gand est en principe acceptée, ce qui permettrait de remettre ce chemin en état et de faire une route pour aboutir au quartier de Beaulieu.

— M. Bouchet demande d'approuver la couverture du caniveau qui borde l'hôpital et le crépissage du mur de cet établissement, sur l'avenue de la Libération.

— M. Roman demande la terminaison des magasins et des logements des nouvelles maisons du boulevard des Arcades, sur le pré-de-foire.

Après examen des dossiers d'assistance, la séance est levée.

EN FLANANT...

SOURIRES

Les examens du certificat d'études sont passés. On dit que le degré d'instruction est plus élevé... Vous jugerez vous-même...

Nous avons pu retenir quelques unes des réponses aux questions qui ont été posées aux candidats.

— Charles X, empereur des Nègres

— Madame Rolland, épouse de Charlemagne, morte en jouant du cor de chasse.

— Madame de Sévigné, femme de Bazaine.

— Napoléon, Empereur des Romains, né à Cuba.

— Mot célèbre de Cambrone : « Caramba » donnes lui tout de même à boire.

— La voie lactée négoce du lait.

— L'étoile polaire ancêtre de Pola Négri.

— La couleur du cheval blanc de Henri IV était verte.

Nous pensons qu'il y a pas mal de candidats qui ont du être verts...

X...

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE PAUL ARÈNE

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs de la reconstitution de l'Association des Anciens Elèves du Collège Paul Arène.

Par une aimable attention le comité provisoire a tenu à donner à *Sisteron-Journal* la primeur et la priorité de l'information. Nous en sommes très touchées et nous remercions les membres de ce geste délicat.

Voici la constitution du Comité :

Président d'honneur : M. Emile Paret, conseiller général, maire de Sisteron ;

Président : M. Jean Latil, professeur au Lycée Saint-Charles, à Marseille ;

Vice-Présidentes : Madame Tron, institutrice au Collège ; Madame Fauque, professeur au Collège.

Trésorières : Madame Saury, professeur au Collège ; M. Eysseric Justin, professeur au Lycée à Digne.

Secrétaires : Mademoiselle Mouranchon, industriel ; M. Marcel Lieutier, libraire ;

Membres : La Directrice du Collège Mlle Fages, Messieurs Collombon, Lhoumeau, Cléon, Jouve, anciens élèves.

Nous publierons incessament la date de réunion du comité. Nous avons tenu à faire connaitre les articles essentiels des statuts. Toutes les personnes intéressées peuvent déjà s'inscrire à nos bureaux ou à M. Eysseric.

Art. 1. — Il est formé une association amicale entre les anciens élèves, les professeurs et anciens professeurs en activité ou à la retraite du Collège Paul Arène qui adhèreront aux présents statuts.

Cette association s'intitule : Association des Anciens Elèves du Collège Paul Arène et prend pour siège social le Collège de Sisteron situé place du Tivoli.

Art. 2. — L'objet de l'association est d'établir entre tous les anciens élèves du collège un centre commun de relations amicales, de venir en aide aux camarades malheureux ou à leur famille, d'exercer un patronage efficace à la sortie du collège, sur les élèves qui ont besoin d'un appui moral, de leur rendre plus facile le choix d'une carrière, de fonder des bourses, des prêts de livres, d'encourager le travail par la fondation de prix, de faire tout ce qui pourrait être d'une manière profitable aux élèves du collège lui-même.

Art. 3. — Pour faire partie de l'Association il suffit d'avoir été élève du Collège et d'etre accepté par le comité qui a pouvoir souverain après ratification par l'assemblée générale. Dans les mêmes conditions le comité peut prononcer l'exclusion d'un membre de l'association.

Peuvent également faire partie de l'Association les professeurs et les répétiteurs actuellement en fonction au collège.

Les articles concernant l'administration, les ressources de l'Association et leur emploi, les dispositions générales et la dissolution peuvent être arrêté en réunion du comité provisoire.

***

M. le Professeur Latil a répondu à l'appel de Sisteron par une lettre si charmante que nous avons tenu à la publier.

Marseille, le 24 juin 1954.

Madame la Directrice,

Je ne veux pas chercher d'excuse à un si long retard ; je vous demanderais seulement de bien vouloir penser qu'il n'est pas le fait d'un calcul hésitant.

J'ai accepté spontanément votre généreuse proposition ; elle m'a fait goûter un moment le doux péché d'orgueil, mais — et je vous en sais gré — reconnaitre, avec tristesse et humilité, que ces honneurs sont dus au seul bénéfice de l'âge et que les anciens sont déjà des vieux.

Je suis en vérité heureux d'être le futur président des Anciens Elèves du Collège Paul Arène et ce titre magnifique m'a pour l'heure donné la joie d'évoquer mon enfance heureuse dans un pays où Tout m'est cher.

Veuillez agréer, je vous prie, Madame la Directrice, avec mes hommages respectueux, l'expression de ma déférente gratitude.

Jean LATIL.

Croix-Rouge Française de Sisteron

Fin Juin, le cours de secourisme, effectué sous le patronage du comité local de la Croix-Rouge de Sisteron, s'est terminé par des examens écrits et oraux.

Nous avons le plaisir de constater que sur 30 élèves qui se sont présentés 19 ont été reçus définitivement

Nous sommes heureux de féliciter les organisateurs de ce cours ainsi que les lauréats et nous émettons le vœu que l'année prochaine une nouvelle session ait lieu.

La Croix-Rouge de Sisteron demande aux lauréats, en vue de l'obtention de leur diplôme de secouriste de venir apporter à Madame Ranque, les renseignements nécessaires.

René CAMAU
Opticien Diplômé
de l'Ecole Nationale d'Optique
a l'honneur de vous faire part
de l'ouverture de son
MAGASIN D'OPTIQUE
12, Av. des Arcades, SISTERON
Ouvert tous les jours

Fête Nationale

La Fête Nationale du 14 Juillet, a été à Sisteron sans histoire par suite d'un programme assez restreint.

Les deux manifestations les plus saillantes ont été, d'abord le Concert Musical donné par Les Touristes des Alpes, le mardi à 21 heures 30, sur le pré-de-foire, manifestation qui fut suivi par un nombreux public et le mercredi 14 juillet, le concours de boules à pétanque, doté de 60.000 francs de prix réunissait un nombre important de 47 équipes, venues de toute la région. Voici les résultats :

Au quart de finale :

L'équipe Sanguini, Poupèye, Manosque bat Mario, Imbert, Montéro, 13 à 7 ; Mourenas, Jacomet, Touffe bat Dousselin, Louche, Bénis, 13 à 9 ; Burle, Barbéris, Meyssonnier bat Torin, Eysseric, Elie, 13 à 9; Chastillon, Favier, Jâquos bat Don frères et Martine, 13 à 2.

Demi-finale :

Chastillon, Favier, Jâquos bat Barberis, Meyssonnier, Burle, 15 à 5 ; Jacomet, Touffe, Mourenas bat Sanguini Poupèye, Manosque, 15 à 13.

Finale :

Léquipe Chastillon, Favier, Jâquos bat Jacomet, Touffe, Mourenas, par 15 à 1.

Après la délibération de la Commission l'équipe Torin, Eysseric, Elie équipe la mieux qualifiée de la ville, gagne la coupe du « Provençal ».

L'équipe Dousselin, Louche, Bénis, gagne les 3 breloques.

Ces 6 joueurs étant tous de la même localité les mieux classés.

Le feu d'artifice qui devait, comme annoncer, se tirer à la Citadelle, — a été tiré sur le pré-de-foire où il fut admiré par une grande foule.

Le bal populaire qui devait se tenir sur la place de la mairie, à 21 h. n'a pas eu lieu, par suite de l'absence d'un jazz.

CHRONIQUE LOCALE

AVIS DE LA MAIRIE

Le bal du 14 juillet n'ayant pas eu lieu par suite de la défection de l'orchestre qui avait été engagé un Grand Bal Public Populaire aura lieu demain dimanche 18 juillet, en soirée sur la place de la Mairie.

RUBAN VIOLET

Sont promus ou nommés Officiers de l'Instruction Publique et Officiers d'Académie :

M. Naud, professeur d'histoire au Collège, et Mlle Noble, institutrice honoraire, sont nommés Officiers de l'Instruction Publique.

Mme Clément, née Reynier, institutrice à Nibles, est nommée Officier d'Académie.

Nos félicitations.

BOULANGERIE DE GARDE.

— Lundi 19 juillet : M. Raymond, rue Saunerie.

AVIS DE LA MAIRIE

M. Marcel Richaud (Le Thor) et Derrives Marius sont priés de se présenter au secrétariat de la Mairie pour affaires les concernant.

MOTO - CLUB LOCAL

En vue de la formation d'un Moto-Club local, tous les motocyclistes de la région, sont cordialement invités à la réunion qui aura lieu le jeudi 22 juillet 1954, à 21 heures 30, au Bar Léon, donnée par les membres de l'Auto-Moto-Club de Manosque.

FOIRE

La foire qui s'est tenue lundi dernier, a débuté avec une forte pluie et s'est terminée avec un violent vent.

Ce qui a donné comme résultat une foire nulle.

ACTES DE PROBITE

Nous signalons volontiers l'acte de probité accompli par M. Lucien Figuière de notre ville, qui, dans son service de la voirie, a trouvé un portefeuille contenant une somme assez importante. M. Figuière s'est empressé de rendre le portefeuille à son propriétaire qui l'a chaleureusement remercié pour cet acte de probité, auquel nous joignons nos félicitations.

Les jeunes Jean-Paul Chauvin et Robert Brian qui avaient trouvé un portemonnaie renfermant une certaine somme, se sont empressés de le déposer à la mairie où la propriétaire, mère de famille nombreuse a été heureuse d'en prendre possession.

Toutes nos félicitations.

C. G. A. — CARTES D'ADHERENTS

Les agriculteurs conscients des efforts de la Fédération Nationale des Exploitants Agricoles pour défendre leurs droits, et désireux de soutenir les efforts à venir sont invités à retirer sans délai leur carte d'adhérent auprès du secrétaire du syndicat local, M. Revest, à la mairie.

HYMENEE

A l'occasion du mariage de Mlle Christiane Caïtucoli, avec M. Vincent de Luca, il a été versé 500 francs pour les vieillards, et 500 francs pour le Bureau de Bienfaisance.

Remerciements et meilleurs vœux aux nouveaux époux.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée ;
Dimanche, en matinée et soirée ;
Un splendide film d'après un roman d'Alexandre Dumas :
LE PRINCE AU MASQUE ROUGE
avec René Saint-Cyr, Yvette Leleon, Alfred Adam, etc..

© VILLE DE SISTERON

BOULE SISTERONNAISE

Décision. — La coupe offerte par *Le Provençal*, le 14 juillet 1954, sera mise à nouveau toutes les années, en compétitioin et sera atribuée à l'équipe de la ville de Sisteron, la mieux classée.

Le Président : L. Imbert.

Mme MARGAILLAN
12, Rue de Provence — SISTERON
1er étage
prévient son ancienne clientèle qu'elle vient à nouveau d'ouvrir un dépôt de
TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
—o— IMPERMEABILISATION —o—

AMBULANCE RICHIER
Les Plantiers - SISTERON - Tél 65
Voiture confortable
— et chauffée —
Transport toutes distances de jour et de nuit

A VENDRE

jolie PENDULE de cheminée, état de marche, noire, état neuf ;
PHONOGRAPHE Odéon, jolie coffret, avec nombreux disques.
S'adresser bureau du journal.

Cherche à Louer

pour l'année 2 ou 3 pièces vides, pour ménage sans enfant. Faire offre au bureau du journal.

AVIS

M. BRICOT, cordonnier, informe son aimable clientèle que l'atelier sera fermé pour congés annuels du 25 Juillet au 23 Août.

A VENDRE

jolie petite propriété bâtie, comprenant 3 pièces, grande citerne, avec terrain planté, conviendrait pour les vacances, coin tranquille.
S'adresser bureau du journal.

Cherche logement

de 3 à 5 pièces, à louer ou à acheter, libre de suite. Ecrire à Mme Richaud, gare S. N. C. F. Sisteron.

A VENDRE

2 MOTEURS électriques, 2 et 3 cv. neufs.
1 PALAN Rex, 1.000 kilogs.
1 MEULE fixe.
1 SCIE A BUCHE.
1 PONT AR. Tour remorque.
1 TRAIN AV complet.
1 FORGE.
VELOS et VELOMOTEURS neufs et d'occasion.
CHEZ ROME
Rue Saunerie — SISTERON

RICHAUD Georges
Radio - Diplômé
Magasin d'exposition :
18, place de la Mairie — SISTERON
Agent des marques :
SONOLOR — PONTIAC S. N. R.
Postes piles et secteur Pizon Bros
— Cadres antiparasites Capte et Rex
Dépannage Postes toutes marques —
VENTE — REPRISE — OCCASIONS
Sonorisation — Location de Pick-Up
— Réparations appareils ménagers —

ETAT-CIVIL
du 9 au 15 Juillet 1954

Naissances. — Marguerite Claire Andrée, avenue de la libération. — Serge Emilien Paul Renoux, avenue de la libération.

Publication de Mariage. — Hans Von Geldern, ferrailleur, domicilié à Sisteron, et Irmgard Ruth Frieda George, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Mariage. — Vincent de Luca, étudiant, et Christiane Yvonne Joséphine Alice Marthe Caïtucoli, étudiante, domiciliée à Sisteron.

Décès. — Ludovic Césano, 78 ans, avenue de la libération.

LA FRANCE DEVANT LA C. E. D.

Lire dans Paris-Match le sensationnel article de Raymond Cartier sur le problème capital qui se pose maintenant devant la France.

Au sommaire du même numéro : la fusion Simca-Ford ; le pétrole de Parentis ; la tente de la paix en Indochine ; les évènements du Guatemala ; la consécration de la Basilique de Lisieux ; les sœurs siamoises hollandaises ; Jean Renoir au Festival d'Arles ; l'exposition de Cézanne à Paris ; le tour de France vu par Paris-Match.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journauxx habituel.

SECONDE SESSION DE L'EXAMEN D'ADMISSION EN 6me

La date de la seconde session de l'examen d'admission en 6me, est fixée au jeudi 21 septembre 1954.

Sont autorisés à se présenter :

1°) Les candidats ayant obtenus à la première session un total de 56 points ;

2°) Ceux qui n'ont pu pour raison de santé ou autres, se présenter à la session de Juin.

Les élèves ayant déjà été candidats à la première session doivent adresser au chef d'établissement choisi en première ligne pour le 15 juillet délai de rigueur une demande d'inscription et une notice individuelle règlementaire.

Ceux qui n'ont pas été candidats en juin doivent adresser pour la même date au chef d'établissement choisi en première ligne, le dossier règlementaire accompagné de la notice individuelle.

Les candidats inscrits à ce jour sont les suivants :

Amielh Réjane, Badet Nicole, Bonnet Nicole, Gauchot Jacqueline, Gounel Jeanine, Pascal Geneviève.

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE REVISION

Le conseil de révision de la classe 1954 se réunira en session extraordinaire le 21 juillet 1954 pour examiner les demandes de sursis d'incorporation qui n'ont pu être formulées à l'occasion de la session ordinaire.

En conséquence, les jeunes gens ayant concouru à la formation de la classe 1954 qui désirent bénéficier d'un sursis d'incorporation sont invités, s'ils ne l'ont déjà fait, à formuler leur demande de toute urgence à la mairie du lieu de leur recensement.

Les dossiers constitués en Mairie doivent comprendre :

1 — Une demande sur papier libre datée, écrite et signée par l'intéressé.

2 — Un certificat établissant le bien fondé de cette demande délivré:

a) par le maire si l'intéressé base sa demande sur sa situation de famille ou au titre d'une exploitation agricole, commerciale ou industrielle tenue par lui-même ou par ses parents,

b) par l'employeur dans le cas d'apprentissage ou par le Directeur d'Ecole en cas d'Etudes.

3 — Un certificat d'inscription à un organisme ou société de préparation militaire.

Les dossiers qui ne comporteraient pas les trois pièces énumérées ci-dessus, indispensables à leur examen ne seront pas recevables.

Ces dossiers complets devront être en possession du bureau militaire à la Préfecture, au moins 2 jours avant la date fixée de la session extraordinaire du 21 juillet 1954 (délai de rigueur).

HORLOGERIE BIJOUTERIE
VIGNET Weber
Rue de Provence
Montres en or *Kody* Montres *Lip*
Chapelets Dizaines
Croix Médailles Colliers
Or — Argent — Fix

Pour tout achat, un seul nom
FÉERIE
Mlles J. et L. BOREL
9, Avenue des Arcades
SISTERON
LINGERIE — COUTURE
DEGRAISSAGE — REMAILLAGE
Le meilleur accueil vous sera réservé.

Vous trouverez un Grand Choix de
FLEURS FRAICHES
PLANTES GRASSES
ET D'APPARTEMENT
CORBEILLES GERBES
chez
Charlotte LIEUTIER
Bourg-Reynaud — SISTERON

Toutes les grandes marques...
PEUGEOT MONET-GOYON
MAGNAT-DEBON
MOTOCONFORT

la grande nouveauté *Starlett* 2 vit.	80.000
Cyclomoteur *La Perle* 2 vit.	60.000
Nouvelles *Mobylettes*	37.000
Scooters *Magnat-Debon* 125 cm3	111.000

les derniers modèles de
Scooters Vélomoteurs Motos
sont en vente chez l'Agent Régional
Ch. FÉRAUD
Rue Droite SISTERON

3 FOIS SUR 3
LE CANCER
PEUT ETRE VAINCU

Sur 3 cancers :

— est totalement guéri parce qu'il est soigné au moment voulu ;

— pourrait être guéri si le malade était averti à temps ;

— reste, hélas, incurable dans l'état actuel de la science.

Si la science peut, de nos jours, assurer la guérison d'un tiers des cas de cancer, un deuxième tiers pourrait être sauvé si l'ignorance du public était vaincue. C'est dans ce but que l'éminent cancérologue, le Docteur Paul Ulrich, a écrit ce livre qui fait le point de toutes les connaissances actuelles et qui comprend, en outre, un tableau de 54 pages de tous les différents cas de cancer. Les premiers signes du mal, les différents examens et tous les traitements y sont exposés sous une forme simple claire et précise.

Etant donné son tirage limité et sa nature particulière, ce livre n'est pas en vente dans les librairies, mais exclusivement chez l'éditeur : Librairie Médicale Française, 49, avenue d'Iéna, Paris (16e). Envoi franco par la poste dans un carton fermé, contre remboursement de 700 francs.

TOUT LE CONFORT
PAR L'ELECTRICITE
FOURNITURES GENERALES
Aspirateurs Cireuses
Appareils Réfrigérateurs
ELECTROLUX
depuis 44.000 francs
Machines à laver « MORS »
depuis 35.000 francs
APPAREILS ELECTRO-CLOTURE
T. S. F.
TELEFUNCKEN et AMPLIX
Grand Choix de Lustrerie
Machines à Coudre
Stock de Moteurs 50 Périodes
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON

Amateurs de SCOOTERS...
La Maison
Paul ALBERT
Avenue de la Gare
vous présente le populaire
Scooter TERROT à 111.000 frs
qui a traversé le Sahara et avec lequel le jeune Georges BLANC s'est brillamment comporté au Gymkhana de Pentecôte et le
Scooter PUCH
mécanique de grande classe
véritable automobile à 2 roues
Livraison immédiate
Grandes facilités de paiement
Atelier outillé et spécialisé dans la réparation des moteurs 2 temps
Pièces détachées — Accessoires
Et... roulez à l'AZUR... c'est plus sûr

ALPES-AUTOMOBILES
DÉCAROLI & Fils
Avenue de la Gare — SISTERON — Téléphone 64
informent tous les usagers qu'ils viennent d'ouvrir un Garage avec atelier moderne de Réparation Automobile et assurent dès à présent la représentation pour la région de toute la gamme RENAULT

RENAULT RÉGIE NATIONALE

VOITURES TOURISME
VEHICULES INDUSTRIELS
TRACTEURS AGRICOLES

Un personnel compétent et dévoué se tient à votre disposition pour *enregistrer vos commandes et assurer tous vos travaux d'entretien et de réparation des Véhicules et Tracteurs de toutes marques.*

STOCK DE PIECES DETACHEES
CHOIX IMPORTANT DE VEHICULES D'OCCASION REVISES

Vespa 125 cc.

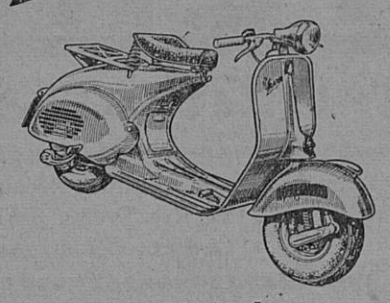

Distributeur Régional :
Maxime BUES à SISTERON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Etude de Me Jacques LACHAMP
Notaire
3, Cours Saint-Louis — MARSEILLE

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me LACHAMP, Notaire à MARSEILLE, le cinq Juillet mil neuf cent cinquante quatre, enregistré à Marseille A. C. 2 le huit juillet mil neuf cent cinquante quatre Vo 875 case 2012 bordereau No 1356/5 ;

Monsieur Albert GUES, commerçant et Madame Marcelle RIBOT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à GAP (Hautes-Alpes), Rue de France No 1 ;

Ont vendu à Monsieur Victor Jean CASINI, marchand de journaux, et à Madame Marie Antoinette BERNARD, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON (Basses-Alpes) rue Droite No 24,

Un fonds de commerce de LIBRAIRIE PAPETERIE et JOURNAUX, situé et exploité à SISTERON (Basses-Alpes) rue Droite No 24, avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix de 4.808.814 francs.

Les oppositions, s'il y a lieu devront être faites dans les dix jours de la deuxième insertion et seront reçues à SISTERON, rue Droite No 24 au siège du fonds vendu, entre les mains de Monsieur CASINI, domicile élu.

Pour première insertion :
Signé : J. LACHAMP.

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
PROFITEZ DES PRIX D'ETE pour faire votre provision
Baisse importante sur Mai et Juin Passez vos commandes dès à présent
Charbon spécial pour feu continue et pour poêle CINEY
CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles
SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

LA NOUVELLE 54 *ARONDE* 54
GARAGE DU DAUPHINE
A. BRUN
Concessionnaire pour les Basses-Alpes
Téléphone 26 SISTERON
équipée avec les nouveaux amortisseurs ARMSTRONG

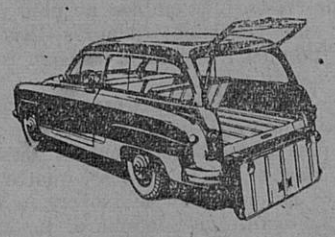

La Châtelaine

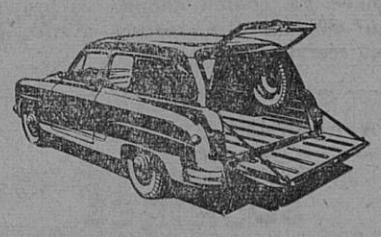

Commerciale

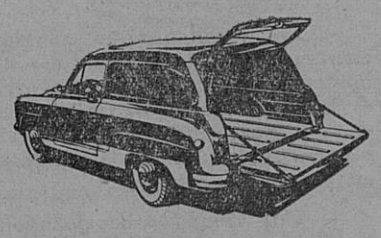

Fourgon

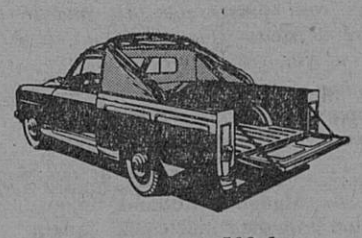

Camionnette 500 kgs

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles AUX MEILLEURS PRIX
A qualité égale PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

© VILLE DE SISTERON